

Le Carriérois

No. 23 – janvier 2012



Mot du maire

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

En ce début d'année 2012, je viens vous entretenir de la décision du Conseil municipal qui a adopté une résolution concernant la politique familiale. En signant une entente avec la Ministre de la famille, des aînés et de la condition féminine, madame Émilie Naud, conseillère, a pris la responsabilité au nom de la Ville de composer un comité pour élaborer cette politique. Le nouveau comité a fait un sondage et les réponses ont été favorables. Plusieurs bonnes idées en sont ressorties pour cette nouvelle façon de faire tout en améliorant la qualité de vie chez nous. Ce qu'il y a de plus cher dans notre vie, c'est bien sûr la famille. C'est la force de notre société. En terminant au nom du Conseil, je tiens à souligner aux membres du conseil d'administration pour leur beau travail et leur réussite dans ce nouveau projet.

Nous avons eu de bons commentaires de plusieurs citoyens concernant le déblaiement de la neige sur le trottoir du boulevard et de l'avenue Principale. Merci et continuer à marcher, vous garderez votre forme physique.

Pour tout commentaire ou information, vous pouvez me rejoindre au 268-3862, poste 22.

Guy Denis, maire

HORAIRE DES BUREAUX MUNICIPAUX

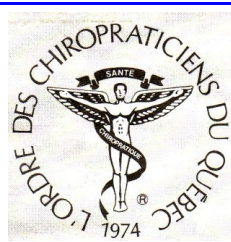
Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Vendredi de 9h00 à 12h00

Horaire pour l'émission des PERMIS DE CONSTRUCTION

lundi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
mercredi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Vous devez prendre rendez-vous : 418-268-3862 #2

PERMIS DE RÉNOVATION/RÉPARATION

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 &
Vendredi de 9h00 à 12h00



Trop d'attente à l'urgence...

Vous avez besoin de consulter un
professionnel de la santé

Maintenant?

- Prise de rendez-vous rapide
- Soins personnalisés
- Soins de qualité, on prend le temps de discuter avec vous de votre état de santé
- Traitements sans médication
- Améliore plusieurs de vos problèmes de santé, de la tête aux pieds, bien au-delà d'un simple problème de dos

Dr Robin Bélanger, chiropraticien

Saint-Marc-des-Carrières

1250, boul. Bona-Dussault

Tél. : **418-268-3375**

INFOS MÉLI- MÉLO

Abrégé du procès-verbal du 12 décembre 2011

- Le Conseil achète huit (8) tablettes électroniques de marque Lenoud « think pad » au montant de 5 839,84 \$, taxes en sus, à Techni PC de Pont-Rouge.
 - Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le règlement 278-05-2010 sur le traitement des élus municipaux en ajoutant un montant forfaitaire en guise de rémunération concernant le volet développement économique pour le maire.
 - Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le règlement de zonage 221N.S. afin de créer la zone RC-7 à même une partie de la zone I-1.
 - Le Conseil adopte le projet #1 du règlement 221-60-2011 modifiant le règlement de zonage 221N.S. afin de créer la zone RC-7 à même une partie de la zone I-1.
 - Le Conseil approuve les contribuables qui ont accepté de faire partie du comité de sélection soit : monsieur Michel Leduc, directeur du service incendie, monsieur Stéphane Dubé, assistant-directeur du service incendie, monsieur Alain Côté, consultant inc. et monsieur Maryon Leclerc, dir.gén./greffier-trésorier.
 - La soumission des Laboratoires d'expertises de Québec ltée est acceptée au montant de 3 782,31 \$, taxes en sus, pour l'étude géotechnique au développement résidentiel phases V et VI.
 - Le Conseil accepte l'offre de l'Entrepreneur Électricien GL inc. pour la maintenance et l'entretien du réseau d'éclairage public pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014.
 - Le Conseil approuve le point de service du transport collectif chez Bravo Pizzeria afin de desservir tous les citoyens du secteur ouest de Saint-Marc-des-Carières et qu'il y a un nombre suffisant de stationnement réservé exclusivement aux utilisateurs du service.
- (suite à la page 3)

Maire:	Guy Denis	418-268-3862
Conseillers:		
Siège no. 1:	Sylvain Naud	418-268-8378
Siège no. 2:	Émilie Naud	418-268-8378
Siège no. 3:	Marc Dufresne	418-268-3752
Siège no. 4:	Jacques Bédard	418-268-5226
Siège no. 5:	Christian Gravel	418-268-5001
Siège no. 6:	Marc Boivin	418-268-6449

Session régulière: le 2^e lundi du mois, 20h00

Services municipaux:

Secteurs	Responsable
Dir. Gén./greffier-trés.	Maryon Leclerc
Service à la clientèle	Louise Allard
Comptabilité / greffe	
Secrétaire	Marlène Gobeil
Urbanisme / inspecteur en bâtiment	Mario Peroni
Travaux publics	Ghislain Letellier
Loisirs et culture	Sylvain Morissette
Service d'incendie	Michel Leduc

PRÉVENTION SUICIDE

1-866-277-3553

En cas d'urgence seulement

Voirie, travaux publics : 418-268-5535

Plaintes et informations du public
310-4141 (sans frais) ou *4141 (cellulaire)

9-1-1 : Ambulance Feu Police

8-1-1 : Service info-santé

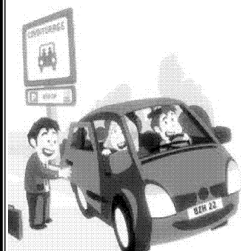
Site internet: www.st-marc-des-carrieres.qc.ca

Diminuez vos frais d'essence!

Avec le Covoiturage

Offrez les places disponibles dans votre véhicule

Contactez-NOUS!



418 337-3686
1-877-329-3686

Corporation de transport régional de Portneuf

Emplois disponibles dans Portneuf

www.portneuf.com

INFORMATION :

Madame Hélène McHugh

Accès travail Portneuf 1-800-897-9910

*Tu cherches un emploi?
Tu songes à un retour aux études?
Viens nous parler de tes projets!*



CARREFOUR
JEUNESSE · EMPLOI
PORTNEUF

295, rue Gauthier
Saint-Marc-des-Carières
418 268-3502
Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

Pour les jeunes de 16 à 35 ans qui veulent passer à l'action.

INFOS MÉLI- MÉLO

Abrégé du procès-verbal du 12 décembre 2011 (suite)

- Le Conseil fasse cession du terrain portant le numéro de cadastre 4 575 385 pour un montant de 1,\$ à la Coopérative Pavillon André Darveau.
- Le Conseil achète le terrain portant les numéros de cadastre #3 234 430, #3 420 102, #3 420 103 et #3 420 104 pour un montant de 195 000,\$, taxes en sus, à la compagnie Gestion AVF inc. conditionnellement aux critères suivants :
 - Que l'étude géotechnique payée par la Ville démontre les qualités du sol n'ayant aucune restriction environnementale;
 - Que la procédure de modification de zonage soit acceptée par les contribuables concernés à ce changement passant de zone industrielle à une zone résidentielle;
 - Qu'une promesse d'achat soit signée;
 - Que tout matériel sur le site soit enlevé.
- Le Conseil accorde un don de 50,\$ au Noël du partage de la Fabrique de St-Marc en collaboration avec la St-Vincent-de-Paul.
- Le Conseil fixe les séances ordinaires selon les dates et heures du tableau ci-joint :

Mois	Lundi	Heure	Mois	Lundi	Heure
Janvier	16	20h00	Juillet	9	20h00
Février	13	20h00	Août	13	20h00
Mars	12	20h00	Septembre	10	20h00
Avril	9	20h00	Octobre	9 (mardi)	20h00
Mai	14	20h00	Novembre	12	20h00
Juin	11	20h00	Décembre	10	20h00

- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement d'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année financière 2012.
- Le Conseil autorise une commandite de 50,\$ à chaque étudiante de l'École secondaire St-Marc et résidant à St-Marc-des-Carrières, dans le cadre du voyage « défi espagnol ».
- La rémunération supplémentaire de 2 000,\$ précisée à son contrat pour l'exposition agricole est payée à madame Nathalie Plamondon.
- Le Conseil expédie la facture de Services technologiques A.C. inc. au montant de 6 632,05 \$, taxes en sus, à Roche ltée, groupe conseil pour paiement jugeant celle-ci responsable de ces carences au Centre récréatif Chantal Petitclerc.
- Le Conseil appuie la demande de monsieur Jean-Marc Vaillant afin de modifier l'entrée au 400 boulevard Bona-Dussault pour permettre l'usage d'un accès vers la cour arrière.
- Le Conseil accepte de payer les factures suivantes, taxes en sus :

SM Pro management inc.	1 000,80 \$
Constructions Naud & Tessier inc.	17 000,00 \$
Génivar	6 750,00 \$
Isabelle Rabouin	1 260,00 \$
Alain Côté consultant inc.	2 138,00 \$
Construction & Pavage Portneuf inc.	117 105,80 \$

Pour plus de détails concernant les procès-verbaux, veuillez vous rendre sur le site internet :

www.st-marc-des-carrieres.qc.ca

INFOS MÉLI- MÉLO

Abrégé du procès-verbal du 19 décembre 2011

- Le Conseil municipal adopte les prévisions budgétaires des activités financières au montant de 3 887 200,\$ incluant le remboursement des dettes du capital à long terme au montant de 602 665,\$ avec la portion d'activité d'investissement financée par les activités financières au montant de 121 481,\$, excluant les amortissements de 952 650,\$ pour le calcul de la taxe foncière générale et des taxes spéciales.
- Le programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014 est adopté tel que présenté au montant de:

2012 :	2 954 000,\$
2013 :	1 030 000,\$
2014 :	680 000,\$
TOTAL:	4 664 000,\$

CLUB FADOG LA SÉRÉNITÉ DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

Reprise des activités

Centre communautaire et culturel de
Saint-Marc-des-Carières

Tous les jeudis à 19h00

Cartes, bingo et danse avec Mario Paquet

Pour information : 418-268-8460 ou 418-268-5228

Le comité souhaite la bienvenue à tous!

Souper de la Saint-Valentin

Jeudi le 16 février 2012 à 18h00

Centre communautaire de
Saint-Marc-des-Carières

Danse avec Mario Paquet

Pour information : 418-268-8460 ou 418-268-5228

Le comité vous souhaite la bienvenue



Règlement RMU-07-2007 concernant les nuisances, paix et bon ordre

Article 9 Propriété publique

Constitue une nuisance et est prohibé.

Article 9.3 Neige et glace

Le fait de pousser, jeter, déposer, souffler, faire souffler ou d'amonceler de la neige ou de la glace, dans les rues, allées, places publiques et trottoirs sauf pour la municipalité, ses employés et ses entrepreneurs.

Article 9.4 Neige et glace de la toiture ou de la galerie

Le fait, pour le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un immeuble de laisser la neige ou la glace provenant de la toiture du bâtiment ou de sa galerie sur toute rue, parc, terrain public ou trottoir.

Article 14 Amendes

Quiconque contrevient à l'une ou à l'autre des dispositions de ce règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de 100,\$ et de 300,\$ pour chaque récidive. Lorsqu'une infraction dure plus d'un jour, on compte autant d'infractions distinctes qu'il y a de jours ou de fraction de jour qu'elle a duré.

STATIONNEMENT DE NUIT

Il est INTERDIT de stationner dans les rues municipales la nuit, du 15 novembre au 1er avril, de 23h00 à 7h00 a.m.

Des amendes seront émises par la Sûreté du Québec pour non-collaboration.

TRANSPORT LOURD

Le transport lourd est prohibé dans les rues municipales sauf pour les livraisons locales.

Écocentre St-Alban :

**Situé au 180, route 354 (près du Golf des Pins)
418-876-2714**

est maintenant ouvert à l'année selon l'horaire suivant :

Du 1^{er} décembre au 31 mars

Vendredi : 8h00 15h45

Samedi : 8h00 à 15h45

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

Le Comité d'embellissement de Saint-Marc ainsi que

la Société d'horticulture de Portneuf vous invite:

Le dimanche 12 février 2012

À 9 heures

Au Centre Communautaire de Saint-Marc-des-Carrières.

Venez assister à une conférence donnée par M. Gilles Boutin, intitulée:

« Chasseur d'aurores boréales, surnommé: bandit de nuit ».

Monsieur Boutin partagera avec vous son expérience des aurores boréales.

Pour vous donner un avant-goût du sujet, vous pouvez consulter le site sur « **GOOGLE** »

à l'adresse suivante: : www.banditdenuit.com

Gratuit pour les membres et 5\$ pour les non-membres.

Nous vous attendons en grand nombre.

Le Comité d'embellissement.

Transport collectif journalier

Dès le 3 janvier 2012

Départ de Saint-Marc-des-Carrières



NOS TARIFS

1 passage 4\$
Laissez-passer mensuel 110\$

Besoin de transport ?

Corporation de transport régional de Portneuf

☎ 418 337-3686
1-877-329-3686

✉ info@transportportneuf.com
www.transportportneuf.com

Janv. 12

NAVETTE JOURNALIÈRE DESCHAMBULT/QUÉBEC Extension Saint-Marc-des-Carrières

Du lundi au vendredi

LIGNE 2 DESCHAMBULT / QUÉBEC

Saint-Marc-des-Carrières (dès janvier 2012)	AM	PM
Stationnement Restaurant Bravo Pizzeria	06 h 25	18 h 20
Deschambault		
Stationnement Restaurant le Chavigny, (près de Denray)	06 h 30	18 h 15
Coin Route 138 et rue de l'Église	06 h 35	18 h 10
Portneuf		
Stationnement Hôtel de ville, 1 ^{re} avenue	06 h 42	18 h 03
Cap-Santé		
Coin Route 138 et rue Déry	06 h 50	17 h 55
Donnacona		
Stationnement Tigre Géant	06 h 56	17 h 50
Neuville		
Stationnement Marché du fleuve, Route 138	07 h 08	17 h 37
Stationnement coin 2 ^e rang et route Gravel	07 h 15	17 h 30
Gare d'autobus Sainte-Foy	07 h 40	17 h 10
Hôpital Laval - Chemin des Quatre-Bourgeois	07 h 42	17 h 08
Cégep Sainte-Foy	07 h 45	17 h 05
Cégep St-Lawrence	07 h 47	17 h 03
Université Laval	07 h 50	17 h 00
Cégep François-Xavier-Garneau	07 h 55	16 h 50
Colline Parlementaire	08 h 10	16 h 35
Carré d'Youville	08 h 13	16 h 33

Possibilité de transfert sur la ligne 1 - Saint-Raymond / Québec

Culture et Loisirs

COMITÉ DES LOISIRS ET COMITÉ DE LA CULTURE

La ville de Saint-Marc-des-Carières désire mettre sur pied en 2012 deux comités pour développer, améliorer et favoriser les activités de la ville.

Le premier comité est celui des loisirs dont la mission sera de jouer un rôle actif dans une démarche collective et ainsi accentuer et faciliter les activités sportives et les activités non-sportives. Les actions et initiatives proposées permettront d'offrir à la population une vie sportive active ainsi qu'une programmation d'activités non-sportives soutenues et coordonnées.

Le deuxième comité est celui de la culture dont la mission est de jouer un rôle actif dans une démarche collective et ainsi accentuer et faciliter l'expression culturelle des citoyennes et citoyens. Les actions et initiatives proposées permettront d'offrir à la population une vie culturelle active, soutenue et coordonnée.

La participation aux diverses manifestations culturelles tout comme l'exercice des arts font pleinement partie du développement des individus et de la communauté.

Déjà quelques personnes ont manifesté le désir de faire partie de ces comités mais il n'est pas trop tard pour vous inscrire en téléphonant au service des loisirs et de la culture au 418-268-3562 poste 34.

CINÉMA AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

Le samedi 11 février à 19h00

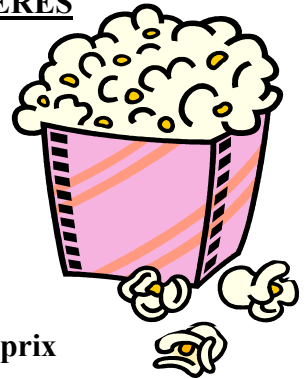
Le Chat Potté

Le samedi 31 mars à 19h00

Les aventures de Tintin, Le secret de la licorne

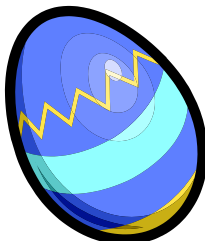
3,00\$/enfant et 3,00\$/adulte

Pop corn, boissons gazeuses, eau, chips et bonbons vendus sur place à petits prix



CONFECTION DE BONBONS POUR PÂQUES

Date : Le samedi 31 mars 2012
Heure : de 8h30 à 10h30 ou de 13h00 à 15h00
Coût : 8\$/enfant
Nombre de participants: 8 enfants qui pourront être accompagnés d'un parent
Nom du prof : Cynthia Bouchard
Endroit : Chez Hansel
Fabrication d'œufs de chocolat (style cadbury), suçons en chocolat, œufs surprises (avec bonbons à l'intérieur)



COURS DE GARDIENS AVERTIS

Date : Vendredi 6 avril 2012
Heure : de 8h30 à 16h30
Coût : 55\$/personne
Âge : minimum 12 ans
Endroit : Centre communautaire de St-Marc

CENTRE D'ACCÈS COMMUNAUTAIRE INTERNET

Les jeudis de 18h30 à 21h00
Les samedis de 13h00 à 16h30
École Ste-Marie
Pour information : 418-268-3355 poste 7 (soir)

Culture et Loisirs

MESSAGES ENREGISTRÉS POUR LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS

Horaire de l'aréna : 418-268-3862 poste 1 #5
 Horaire des bains libres et badminton : 418-268-3862 poste 1 #6
 Horaire des cours de natation : 418-268-3862 poste 1 #7
 Horaire de la salle de musculation : 418-268-3862 poste 1 #8

Patinoire extérieure

Ouverte du mois de décembre au mois de mars, selon la température.
 Dimanche au jeudi de 8h00 à 22h00
 Vendredi et samedi de 8h00 à 23h00

Sentier de ski de fond

Sentier de ski de fond qui relie Saint-Marc-des-Carières à Saint-Alban
 Départ : Dans le stationnement de l'aréna (près de la bâtisse de l'expo agricole)
 Les sentiers sont tracés une fois/semaine.



Badminton libre

Mercredi : 19h00 à 22h00
 Vendredi : 19h00 à 21h00
 Samedi : 19h00 à 21h00
 Dimanche : 14h00 à 16h00
 Bains libres et badminton libre
 Coût : Adulte 4\$ Étudiant 2\$
 Carte de membre : Familiale (20 fois) 45,00\$
 Adulte (10 fois) 30,00\$, Enfant (10 fois) 15,00\$

Salle de musculation

Lundi, mercredi & vendredi : 19h00 à 21h00
 Samedi : 10h00 à 15h00 et de 19h00 à 21h00
 Dimanche : 10h00 à 16h00
 Coût : Forfait A : musculation 25\$/mois 60\$/3 mois
 Forfait B : musculation et piscine 30\$/mois 70\$/3 mois
 Horaire sujet à changement

Location piscine disponible

Coût : 50,00\$/heure
 Vendredi 18h00 à 19h00
 Samedi 15h30 à 16h30 & 18h00 à 19h00
 Dimanche 16h00 à 17h00
 Réservez la piscine pour jouer dans l'eau en groupe ou en famille.
 C'est une excellente idée pour fêter votre enfant.

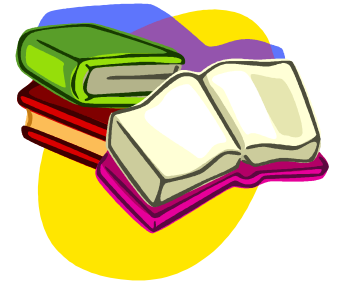


Horaire des Bains libres :

Coût : Adulte 4,00\$
 Étudiant 2,00\$
 Mercredi : 20h00 à 22h00 (bain adulte)
 Vendredi 19h00 à 21h00
 Samedi : 19h00 à 21h00
 Dimanche : 14h00 à 16h00
 Carte de membre : Familiale (20 fois) 45,00\$
 Adulte (10 fois) 30,00\$, Enfant (10 fois) 15,00\$

Bibliothèque municipale

Endroit : École secondaire Saint-Marc-des-Carières
 1600 boul. Bona-Dussault
 Horaire : Mardi de 18h30 à 20h30 et le samedi de 10h00 à 11h30
 Mercredi de 12h00 à 13h00
 (les **jours de classe** et ce jusqu'à la mi-juin)
 Coût annuel: 5\$ individuel - 10\$ familial pour les résidents de St-Marc
 7\$ individuel - 14\$ familial pour les non-résidents)
 Pour connaître les nouveautés : www.st-marc-des-carrieres.qc.ca



BINGO-CADEAUX

Dimanche 4 mars 2012 à 13h30
 Centre d'hébergement St-Casimir (605, rue Fleury)
 Les profits amassés iront au Comité des bénévoles pour l'organisation des activités offertes aux résidents de l'endroit pendant l'année
 Nous avons besoin de votre encouragement
 Coût : 1,00\$ la carte
 Venez en grand nombre!



Votre logis est froid ?

Recevez la visite d'un conseiller et d'un technicien et obtenez des conseils pratiques et plusieurs interventions gratuites. Thermostats électroniques, calfeutrage des fenêtres, coupe-froid aux portes, isolation du chauffe-eau et plusieurs autres produits.

Econologis, est un service gratuit en efficacité énergétique destiné aux ménages à budget modeste.

Inscrivez-vous au Programme Éconologis ! [418 523-5595](tel:4185235595) ou [1 866 266-0008](tel:18662660008)
www.efficaciteenergetique.mrnf.gouv.qc.ca

COMMENT PLACER LES BACS ROULANTS POUR LA COLLECTE

Couvercle fermé, aucun objet sur le bac

1 m

À au moins un mètre (3 pieds) de tout autre objet, ou de chaque côté de l'entrée

Roues et poignées vers votre résidence

- Ne jamais déposer de matières à côté des bacs roulants sauf lors des collectes spéciales (sapins de Noël, collecte des monstres ménagers et collecte des herbes et feuilles).
- Placer le ou les bacs en bordure de rue après 18 h la veille du jour de la collecte ou le matin même avant 6 h.
- Si les bacs ne sont pas bien disposés et utilisés, ils ne seront pas vidés de leur contenu.

Merci de votre collaboration.

À NE PAS FAIRE

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
www.laregieverte.ca